

RÈGLEMENT DES RENCONTRES DE LA PHOTO DE CHABEUIL 2022.

ORGANISATION

Chaque année, début septembre, une manifestation intitulée "Les Rencontres de la Photo de Chabeuil" est organisée par le Club Photo Clic'Image.

Article 1. Au cours de cette manifestation ont lieu diverses initiatives ayant l'image pour sujet (expositions, conférences, stages...etc.).

Article 2. Ouverture des lieux d'exposition :

- du jeudi 8 septembre 2022 au dimanche 11 : ouverture de 10h à 19h
- le jeudi 8 septembre après-midi visite guidée destinée aux photographes exposants et partenaires, suivie de l'inauguration officielle
- Samedi 10 septembre au soir repas des photographes

Article 3. Des lieux partenaires pourront sur accord de la commission organisatrice proposer des expositions "off". Celles-ci seront valorisées dans les éléments de communication des Rencontres de la Photo. Les photographes seront choisis par leurs lieux d'accueil et non par le jury de sélection.

SÉLECTION

Article 4. Les membres du comité de sélection des Rencontres de la Photo, accompagnés de professionnels de la photographie, constituent un jury de sélection des artistes qui seront amenés à exposer ou à participer aux Rencontres. ***Ainsi, les candidats seront prévenus de leur sélection – ou pas- à partir du 31 mars 2022 par e-mail uniquement.***

Article 5. Le thème de l'exposition ne devra pas avoir été exposé à moins de 80 km de Chabeuil dans les trois mois précédant les Rencontres de la Photo.

Article 6. Les photographes sélectionnés doivent attendre un délai de 2 ans avant de présenter une nouvelle candidature aux Rencontres de la Photo. Les candidats non retenus peuvent présenter un nouveau dossier chaque année.

Article 7. Le comité de sélection est seul habilité pour attribuer les lieux d'exposition aux photographes.

RESPONSABILITE

Article 8. Les œuvres exposées le sont sous la responsabilité des photographes qui peuvent, s'ils le souhaitent, souscrire les assurances nécessaires à la couverture de leurs œuvres. Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration.

FRAIS

Article 9. Les photographes sélectionnés, particuliers ou associations, ne bénéficient d'aucune participation à leurs frais, sauf exigences particulières liées à l'organisation des Rencontres de la Photo et dans le respect des crédits inscrits au budget chaque année à cet effet. Cependant dans la mesure du possible et comme les années précédentes, les photographes seront hébergés gratuitement

PRIX

Article 10. Le club Clicimage reçoit un grand nombre de candidatures et procède à une sélection sévère. Etre lauréat de l'exposition est une reconnaissance du très bon niveau artistique des photographes sélectionnées. Il ne procédera qu'à la remise des prix « 3 coups de cœur du public » le samedi 10 septembre, lors du repas des photographes. Chaque année depuis plus de 20 ans les Rencontres de la Photo de Chabeuil accueillent un très grand nombre de visiteurs. Le Club organisateur renforcera sa communication en citant notamment les photographes lauréats

ENGAGEMENTS DES PHOTOGRAPHES

Article 11. les photographes s'engagent à faire parvenir au jury de sélection une série d'au moins 8 photos concernant leur projet de sélection **avant le 13 février 2022 minuit.**

Article 12. Les photographes sélectionnés s'engagent à exposer un travail abouti et conforme en quantité et en qualité à la proposition présentée devant le jury de sélection. Le nombre de photos sera au minimum de 12 sans excéder 25.

Article 13. Les photographes sélectionnés ainsi que ceux du "off" s'engagent à fournir avant le 15 avril les éléments nécessaires à la communication de la manifestation (5 photos en fichier numérique, texte de présentation de l'exposition, biographie et portrait).

Article 14. Toute demande de mise à disposition de matériel d'exposition (camaïeux, fils, tiges, grilles, panneaux...) doit impérativement être formulée **avant le 12 juillet 2022.**

